

de M. Nogens-saint-Laurent sur le projet de loi sur la presse.

Les obligations mexicaines ne sont descendues que de 142 à 136. Après les paroles de M. Rouher, on pouvait s'attendre à une baisse plus importante; mais la Bourse croit toujours à une prochaine conversion.

Le ballon de Nadar après un voyage d'une heure et demie, est descendu près de Sceaux.

Une pétition vient d'être adressée au Sénat pour demander le retour des cendres de Louis-Philippe. Les signataires sont des avocats à la Cour impériale et le premier nom que je lis est celui de M. Delattre, connu pour diverses publications de genre économique et qui est un des collaborateurs du *Progrès de Lyon*.

Ce n'est pas la première fois depuis 1851 que cette question de retour en France du corps de Louis-Philippe, ce « malheureux monarque » comme disent les pétitionnaires, se trouve pour ainsi parler mise à l'ordre du jour, et nous croyons que le Gouvernement a déjà fait connaître son sentiment à ce sujet. Il a déclaré, il nous semble qu'il ne s'opposerait pas à l'inhumation dans les caveaux de Dreux du prince mort dans l'exil, mais à la condition qu'aucune pompe publique n'accompagnerait cette cérémonie et que les restes du roi rentreraient en France comme ceux d'un simple particulier.

Les partisans de la famille d'Orléans ont reconnu depuis longtemps que la rentrée des cendres de Napoléon en France fut une faute dynastique et donna des forces nouvelles au parti bonapartiste. Il n'est pas croyable que le Gouvernement impérial vienne de lui-même fournir au parti orléaniste l'occasion d'une manifestation publique et ravive ainsi à son détriment les souvenirs et les regrets laissés par le dernier règne. Nul doute que le Sénat ne vote la question préalable, l'année prochaine, car la pétition de MM. Delattre, etc., ne pourra être rapportée dans cette session. Le *Courrier français* juge sévèrement cette pétition; il l'appelle une *gaminerie, une niche au pouvoir*. Le *Courrier* a peut-être bien raison.

Il y aura mardi 2 juillet, chez M. de Girardin, une réunion de journalistes qui délibéreront sur les moyens de remédier à la longue exagération des comptes-rendus des séances législatives.

La compagnie du canal de Suez vient de gagner une seconde fois devant la Cour impériale, le procès en diffamation qu'elle avait intenté à MM. Nouette-Delorme et Chabaud, l'un directeur, l'autre rédacteur du *Journal des Travaux publics*. Le premier a été condamné à 100,000 fr. de dommages-intérêts, le second à 50,000 fr. Les juges ont décidé qu'il y avait eu mauvaise foi dans les attaques dirigées contre la Compagnie et que les articles diffamatoires avaient eu pour but non pas d'éclairer le public, mais de seconder une manœuvre de spéculation contre cette entreprise qu'on peut appeler nationale, car elle a été conçue, conduite par des Français, et elle s'exécute à l'aide de capitaux français.

J'engage ceux de vos lecteurs qui se rendront à l'Exposition à visiter le petit monument élevé par les soins de M. P. Merreau, secrétaire-général de la Compagnie et dans lequel ils trouveront une réduction saisissante de vérité des travaux accomplis et à accomplir. Le plan en relief du canal permet de juger cette gigantesque entreprise comme si l'on traversait à vol d'oiseau l'isthme qui sépare la Mer rouge de la Méditerranée.

L'administration de la *Liberté* a profité de la restitution du droit de vente sur la voie publique pour envoyer au Champ-de-Mars des porteurs coiffés d'une espèce de shako ciré portant le nom du journal. L'*Epoque* a aussi ses vendeurs qui parcourent les allées du parc et la galerie

extérieure; mais je ne m'explique pas pourquoi depuis plusieurs jours, ils crient uniformément: « Achetez l'*Epoque*; voyez les nouvelles de l'Empereur Maximilien. » évidemment l'*Epoque* n'a pas sur ce sujet des renseignements particuliers.

Ch. CAHOT.

Enfin *Hernani* a reparu sur la scène. Jeudi dernier ce drame, ou plutôt ce mélodrame, — motif de tant de récits étranges, d'anecdotes inventées à plaisir, — est venu reprendre sa place dans le répertoire de la comédie française. Rien n'empêchait qu'il en fut ainsi, et je ne comprends guère le bruit qui s'est fait autour de cette production de la jeunesse de M. Victor Hugo. Mais ce poète aime le bruit et la tempête; ses partisans ne les dédaignent pas non plus et, depuis deux ou trois mois, *Hernani* m'apparaissait comme un ouragan prêt à se déchaîner sur nos têtes.

Bien que la politique se soit mêlée de l'affaire pour augmenter la confusion, cette première représentation s'est fort tranquillement passée.

Il est vrai que l'on avait pris les plus sages et les plus simples précautions. Sous prétexte que la salle avait été louée d'avance, on avait imprimé sur les affiches l'avis que les bureaux ne seraient points ouverts. Les gens qui s'étaient proposés d'organiser une manifestation en faveur du poète que l'on veut faire passer pour un proscrit et qui ne l'est pas le moins du monde, qui était parfaitement libre de venir à Paris voir jouer son œuvre, ont été obligés de demeurer à la porte. La salle avait été donnée à M. Victor Hugo et à ses représentants. C'était une soirée de famille. Gens du monde, grands personnages, littérateurs, artistes, critiques, les spectateurs se connaissaient pour la plupart. On était convenu que tout serait admirable, sublime, et on s'est consciencieusement exécuté.

La comédie dans la salle était d'autant plus curieuse, que l'enthousiasme qui éclatait de toutes parts manquait de cette fièvre de conviction qui existait au moins lors de l'apparition du mélodrame en 1830. Les feuilletons publics, tout brûlants, presque au sortir du théâtre, témoignent de ce parti pris d'obtenir un succès tapageur. C'est un mauvais moyen que cette pression exercée sur les masses. Un moment, la foule se laisse entraîner; mais elle voit, elle entend, et quel est le résultat de ce examen? elle ne tarde pas à reconnaître qu'elle a été la dupe des coteries et des partis.

Ce que j'écrivais il y a trente-sept ans, je pourrais le répéter aujourd'hui. *Hernani* est un mélodrame confus et sans suite, dont les situations sont fréquemment empruntées à des pièces de l'ancien boulevard parfaitement oubliées depuis longtemps. Le dialogue pompeux et sonore rappelle ces amplifications de rhétorique où l'épithète et la redondance sont prodigués outre mesure.

J'ai eu la curiosité d'assister aux deux premières représentations. J'ai retrouvé samedi, dans la salle, une partie des spectateurs de jeudi dernier; j'ai retrouvé surtout la fraction bruyante qui a momentanément usurpé la place de la claque accoutumée.

Pour cette espèce de public, la pièce n'est qu'un hors d'œuvre. Elle les préoccupe peu. Ce qu'elle attend, ce qu'elle épée, ce qu'elle applaudit avec une frénésie organisée avec beaucoup de méthode, ce sont des mots, des vers, des passages. Ce qu'il y a de plus particulièrement piquant, pour moi c'est que ce sont les mots, les passages, les vers, qu'il y a 37 ans, excitaient particulièrement recommandés aux mains des applaudisseurs du temps. L'intention est toujours la même: faire des allusions blessantes, exciter de mauvaises passions, ranimer des sentiments de discord.

On n'est heureusement pas parvenu.

Samedi l'enthousiasme de commande était déjà tombé de moitié. Les applaudissements extravagants faisaient rire. Dans deux ou trois jours on se débarrassera de la claque hystérique et alors *Hernani* aura pour spectateurs les gens tranquilles qui viendront à connaître l'ouvrage que l'on a voulu imposer comme le chef-d'œuvre du romantisme. Y en aura-t-il beaucoup? C'est douteux.

FAUST.

#### BULLETIN INDUSTRIEL

Une circulaire ministérielle adressée à MM. les préfets apprend que le gouvernement a alloué une somme de 25,000 fr. destinée à être distribuée en primes de 200 fr. aux éducateurs de vers à soie qui s'engageraient à mettre de grainage 10 grammes de graines au plus et 5 grammes au moins. La prime sera distribuée par moitié en deux termes; la seconde moitié ne sera délivrée qu'à ceux des éducateurs qui auront obtenu une récolte correspondant à une bonne moyenne, quant à la nature et à la quantité des cocons.

En garnissant les rouleaux d'appel de l'ourdissoir en velours de coton, on évite des glissements de fils, on facilite la recherche de ceux qui cassent, un économise du temps et on atteint plus sûrement la régularité dans le produit. Les lames ou lisses du métier à tisser fabriquées dans l'établissement et enduites d'un vernis spécial acquièrent un solidité remarquable et une durée proportionnelle. Le battant qui constitue l'organe fondamental du métier a été modifié dans sa disposition; elle est telle que dans son mouvement, au lieu d'incliner d'un côté seulement de la verticale, son oscillation forme un angle égal de chaque côté de cette verticale. Il en résulte plus de légèreté et de régularité dans les mouvements, et par conséquent, la possibilité d'accélérer la vitesse et d'augmenter la production sans diminuer la perfection du produit et sans exposer les métiers à une usure anormale.

Enfin, pour donner un apprêt au tissu et pouvoir le livrer directement à la vente sous une apparence convenable, M. Wulverick a inauguré une machine à apprêter d'une grande simplicité: l'étoffe humide tendue est soumise à un brosse automatique qui la déplisse, la redresse, lui rend ses dimensions normales, et la nettoie soigneusement dans les articles traités avec soin.

Le retardage pour certains articles, exécuté sur des fils humides, demande à être pratiqué, autant que possible, à une humidité moyenne et constante. M. Wulverick a atteint ce résultat par une disposition très-originale, en utilisant les éponges d'une façon toute particulière.

EMPLOI DU SULFURE DE CARBONE DANS LES FABRIQUES. — En Angleterre, on produit annuellement de grandes quantités de sulfure de carbone qu'on emploie de plus en plus pour l'extraction des matières grasses, des os, de la laine, des graisses impures, etc. Par l'ancien traitement, les os ne rendent qu'environ 5/10 de graisse, tandis qu'en se servant du sulfure de carbone, on n'en obtient pas moins de 12/10; le produit est donc plus que doublé.

#### ÉPURATION DES LAINES.

M. Wulverick a rencontré dans sa fabrique, à Saint-Quentin, des eaux tellement impures et chargées, qu'elles marquaient 31/32° à l'hydromètre de Boutron et Baudet; l'emploi de ces eaux eût été impossible si on ne les avait épurées au préalable au moyen de la chaux vive. M. Wulverick n'a pas la prétention d'avoir inventé cette épuration bien connue par la chimie, mais il est parvenu à s'en servir pour des masses considérables qui

ne marquent plus que 2 à 3° au traitement, et il rendra le procédé tellement sûr et pratique qu'un ouvrier quelconque suffira à cette épuration. Cet inconvénient des eaux impures ne se rencontrant que trop fréquemment dans l'industrie, le remède si facile et si intelligemment appliqué mérite d'être donné comme un exemple à suivre.

Nous citerons par le même motif le séchage de 700 à 800 kilog. de laine par jour, sans autre auxiliaire qu'un ventilateur forcé et renouvellement de l'air des ateliers. A cet effet, un séchoir fermé de toutes parts communique seulement par une ouverture, d'un côté avec les ateliers où l'air doit être puisé, et de l'autre au centre d'un ventilateur à ailes à surfaces gauches. La laine à sécher est étalée sur une table disposée le plus convenablement possible pour forcer le courant à la traverser. La ventilation des ateliers est réalisée sans produire aucune espèce de courant ou contre-courant nuisible; on ne s'aperçoit du renouvellement de l'air qu'à l'orifice d'entrée dans le séchoir; ce fait paraît confirmer pour l'air la théorie de l'écoulement des liquides. Sa réalisation offre non-seulement un intérêt économique, mais un avantage sous le rapport du traitement, les fibres de laine étant susceptibles de se durcir lorsqu'elles sont soumises à une température un peu trop élevée.

#### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

##### Incendie de la filature de M. Desrousseaux

Dimanche soir à dix heures 1/4, un violent incendie se déclarait dans la filature de laine de M. Desrousseaux, coin des rues du Grand-Chemin et de l'Alouette. En quelques instants, le feu prit des proportions effrayantes et bientôt le bâtiment tout entier, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au quatrième étage, ne fut qu'un immense brasier.

La pompe de l'hôtel des Pompiers arriva la première sur le lieu du sinistre, immédiatement suivie des sept autres et de tout le matériel. Devant les rapides progrès du feu, tous les efforts devaient tendre à la préservation du tissage contigu, appartenant aussi à M. Desrousseaux, et des maisons voisines. Le service fut rapidement organisé. Un détachement de ligne contenait la foule énorme qui contemplant l'effrayant spectacle, tandis que d'autres militaires préparaient leur précieux concours à nos braves Sapeurs-Pompiers.

Durant toute la nuit, pompiers, soldats, travailleurs de toute classe luttèrent contre le fléau destructeur. Trois fois, le feu se communiqua à un bâtiment voisin, mais grâce à l'habile direction de M. le commandant Grimprez et au dévouement des hommes placés sous ses ordres, on n'a pas d'autre désastre à déplorer.

A trois heures, un mur s'écroula dans la cour. M. L. Bettremieux, commis-négociant, qui s'était distingué dès le commencement de l'incendie, fut malheureusement atteint par les débris et très gravement blessé. On a dû le transporter immédiatement à l'hôpital où il a reçu les premiers soins. Quelques heures plus tard, il a été ramené à son domicile.

A trois heures et demie, on était maître du feu.

A quatre heures 1/4, la façade principale, (rue du Grand-Chemin) s'écroula avec un fracas épouvantable et, dans sa chute, effondra la toiture de quatre petites maisons qui se trouvent de l'autre côté de la rue; les portes et les fenêtres ont aussi été brisées. Ces maisons avaient été évacuées et toutes les mesures étaient prises pour prévenir les accidents.

En cette pénible circonstance, tout le monde a fait son devoir. Nos pompiers volontaires toujours prêts à courir où un sinistre les appelle, ont rivalisé de zèle et

de dévouement ainsi que les soldats de la garnison. Un caporal a été atteint d'un coup de balancier dans les reins et transporté à l'hôpital. Son état n'est pas inquiétant. Plusieurs pompiers ont été légèrement blessés. On comprendra qu'il nous est impossible de signaler particulièrement tous ceux qui se sont distingués.

Parmi les travailleurs, se trouvaient plusieurs ecclésiastiques et les frères de la doctrine chrétienne. Nous avons remarqué aussi MM. Julien Lagache, adjoint, Bonnier, juge de paix. M. le commandant du 75<sup>e</sup>, MM. les officiers, M. le brigadier de gendarmerie, M. le commissaire central et ses collègues sont restés jusqu'au matin sur le théâtre de l'incendie.

Dans la filature, rien n'a échappé au feu. La perte, évaluée à 260,000 fr., est couverte par des assurances au Nord et à l'Union du Nord.

Par suite de ce sinistre, 60 ouvriers se trouvent sans travail.

La cause du feu est inconnue. Nous ne nous ferons pas l'écho des bruits absurdes répandus à ce sujet depuis 48 heures.

Appelé par dépêche, M. le procureur impérial est arrivé lundi à Roubaix par le premier train. Une enquête très-sévère a été commencée et se poursuit encore en ce moment. Le chauffeur qui avait été arrêté pendant l'incendie a été mis en liberté lundi matin.

Un détachement de pompiers est resté sur le lieu du sinistre jusqu'à lundi à midi. La rue étant interceptée, un piquet de la ligne y est demeuré jusqu'à ce matin pour empêcher le passage.

Hier et aujourd'hui, de nombreux curieux n'ont cessé de se porter vers le Grand Chemin et l'Alouette.

Au dernier moment, on nous assure que l'état de M. Bettremieux est assez satisfaisant; on espère le sauver.

Lundi à neuf heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la filature de coton de M. Mathon-Masson, au Galon-d'Eau. Le feu a été rapidement comprimé.

Les processions du Saint-Sacrement ont été magnifiques, comme toutes les fêtes religieuses à Roubaix.

Les paroisses Saint-Martin et Notre-Dame s'étaient réunies. Ce splendide cortège a parcouru, au milieu du recueillement général, les rues St-Georges, de l'Hospice, Nain, des Lignes, Fosse-aux-Chènes, St-Antoine, Pauvree, Pellart et il est rentré à l'église St-Martin par la Grande-Rue.

La Grande-Harmonie et le corps des Sapeurs-Pompiers préparaient leur concours habituel.

Partout, on voyait flotter aux fenêtres de riches bannières et plusieurs rues étaient décorées avec infiniment de goût. Il en était de même des riches et nombreux reposoirs.

La paroisse Sainte-Elisabeth avait aussi organisé sa procession.

Outre les confréries qui y prenaient part, on remarquait cinq sociétés d'archers qui, à l'exemple des anciennes corporations du moyen-âge, avaient tenu honneur d'accompagner le Saint-Sacrement. C'étaient les archers de la Nouvelle-Aventure, de Ma-Compagne, du Coq-Français, du Vieux-Pile et du Palais. Ces sociétés portaient une bannière de St-Sébastien due, nous assure-t-on, à la générosité de M. l'abbé Gonthier, curé de la paroisse. On voyait aussi de nombreux groupes de jeunes filles et d'enfants.

Un détachement de la garnison escortait le Saint-Sacrement.

peu de temps, ma chère Marianne. Je n'ai pas dormi de la nuit, car tout le temps j'ai songé à vous. Je crois qu'il y a quelque danger... non-seulement sur la rivière, mais encore lorsque vous serez arrivée à destination. Vous savez de quel côté je veux dire... je vous en conjure, soyez prudente: ne vous exposez pas. Que Dieu vous bénisse! Adieu!... Plaie au ciel que nous nous revoyions bientôt!

Puis, lui serrant tendrement la main, il la laissa entrer dans le bateau. La planche ramenée à terre, l'embarcation débarrassée de ses liens commença à se mouvoir lentement, soulevée par le flot, puis lancée dans le courant du fleuve.

« Bonne chance! cria le vieil Abbot. Soyez toujours préparés contre le danger, ayez l'œil ouvert sur les embouches. Sous aucun prétexte, ne vous laissez induire à quitter le milieu de la rivière. Vous voilà prévenus. Si l'on vous trompe, vous n'aurez plus à vous en prendre qu'à vous-mêmes. »

Cependant, le bateau entraîné graduellement prit sa course et gagna rapidement le milieu du fleuve: quelque temps, il fut encore en vue de la rive où les mouchoirs s'agitaient en signe d'adieu, puis un coude du courant le déroba aux yeux des villageois qui, lentement et en jetant un dernier regard sur le fleuve, regagnèrent

leurs demeures, rêvant déjà pour la plupart, à leurs préparatifs pour leur prochaine émigration.

Ceux qui étaient à bord quittèrent des yeux le rivage et s'occupèrent des préparatifs de leur périlleux voyage. Le bateau plat était une grande et lourde machine dont la construction n'avait rien d'extraordinaire, et dont la marche indocile était abandonnée à l'aventure et au gré du courant. C'était une sorte d'immense boîte carrée, dont les bords élevés étaient à l'épreuve de la halle. Environ les trois quarts de sa longueur étaient occupés par la cabine qui communiquait avec le reste du bâtiment par une petite porte. Un grand aviron suspendu à chaque extrémité se balançait sur l'eau, et donnait seul l'impulsion à cette machine toute primitive. De chaque extrémité on arrivait par une sorte de petit couloir à la cabine, divisée elle-même en deux compartiments. Quant au confort et à la convenance des arrangements intérieurs, nous laissons à penser au lecteur s'ils laissaient grandement à désirer.

En revanche, il faut convenir que l'occasion ne pouvait être mieux choisie, ni aucune saison de l'année plus favorable pour entretenir parmi les voyageurs les plus doux sentiments d'espérance. Le soleil s'était levé et répandait à la fois sur la forêt et la rivière ses rayons chauds et

bienfaisants. Les gouttes de rosée qui brillaient aux arbres semblaient des perles suspendues, et les flots de la rivière paraissaient de l'or fondu. Une brume légère et transparente montait le long de la rive et se dissipait peu à peu dans l'atmosphère sous l'action de la chaleur croissante du soleil. De temps en temps, on passait devant la cabane d'un bûcheron, puis l'on voyait ce dernier tranquillement occupé au milieu de sa propriété, paraissant jouir d'une sécurité et d'un confort aussi parfaits, que si jamais aucun ennemi ne l'eût menacé. Parfois, ces colons s'approchaient du rivage, avec leurs femmes et leurs enfants, et échangeaient des signaux et des saluts pleins de cordialité avec nos voyageurs, les seuls blancs qu'ils eussent vus peut-être depuis quelques mois. Vers le midi, nos navigateurs découvrirent au-dessous d'eux une forme solitaire arrêté sur l'un des bords. En approchant, ils reconnurent un chasseur. Ce dernier, agitant au-dessus de sa tête son bonnet fourré, attendit que nos voyageurs fussent à portée de la voix, et, quand ils passèrent devant lui, ils les héla en signe d'amitié, et leur cria: —

« Ohé, le bateau! Tenez-vous bien sur vos gardes: voilà les Peaux-Rouges! Ils sont nombreux comme les mouches en août, plus bas, vers le Grand Sandy et la Sciota, Oui, gare à vous! et je vous assure

mes amis, que si vous arrivez à destination sans recevoir quelque marque de leur bienveillance, je me charge de vous payer à boire à tous. »

Après avoir donné à nos émigrants cet avertissement salutaire, il sembla les quitter quelques instants, puis il disparut dans la forêt.

Quelques milles plus loin, ils passèrent devant une petite colonie, formée depuis quelques mois à peine. Elle était protégée par un fort grossièrement construit en bois, mais pourtant très-capable de repousser au but que s'était proposé ses naïfs architectes. Il se composait de deux étages; le supérieur, beaucoup plus exigu que le rez-de-chaussée, avait l'air d'être bâti sur une plate-forme. Ce petit édifice était garni de palissades de tous côtés, à l'exception d'une ouverture, montrant un petit canon dont la gueule béante avertisait les mal intentionnés de la résistance qu'il était capable de faire. Cette pièce d'artillerie était en cuivre jaune, et d'un poli si luisant que nos voyageurs pouvaient du bateau la voir briller aux rayons du soleil. Une sentinelle marchait d'un pas mesuré tout autour du petit fort, un long fusil sur l'épaule. D'un regard perçant elle embrassait l'horizon, et lorsqu'elle aperçut l'embarcation, elle leva son bonnet et salua. Bientôt après, plusieurs habitants l'entourèrent, et, comme elle, ils accueillirent d'un salut nos voyageurs qui, ayant répondu à leur politesse, n'en continuèrent pas moins d'avancer, se contentant de regarder la petite colonie, jusqu'à ce qu'ils la perdissent de vue derrière les arbres de la forêt.

Ce petit fort était construit un peu dittement de ceux des frontières, quoique alors et maintenant on en trouve encore de cette espèce.

EDWARD S. ELLIS.

(La suite au prochain numéro.)

## DENTS depuis 5 francs

# VERBRUGGHE

### Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

#### COURS DE LA BOURSE

Du 25 juin 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0..... 69 25	3/0..... 69 47 1/2
4/0..... 98 60	4 1/2 98 60